

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. 16 9
Trois mois: 9
Poste: 35 fr. 19 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal, ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 MARS 1886

LE SEDAN INDUSTRIEL

Depuis plusieurs jours, des récriminations s'élèvent contre l'invasion des produits allemands en France.

La concurrence faite par nos voisins d'outre-Rhin à notre industrie, à notre commerce, même à nos produits agricoles, revêt un tel caractère de déloyauté...

Le gouvernement républicain, seul, reste impassible et n'a même point l'air de s'émeouvoir.

L'intérêt national est cependant mis gravement en jeu.

Au mépris des stipulations formelles du traité de Berlin, une barrière de douanes vient d'être élevée contre les produits français sur les frontières de Roumélie.

Notre importation dans cette région dépasse cent millions sur lesquels les douanes turques prélevaient légalement un impôt de huit millions. Aujourd'hui la Roumélie impose, de son propre chef, une surtaxe de huit millions.

Nos Chambres républicaines ne se sont même point doutées de cette illégale vexation; le gouvernement républicain n'a pas eu l'air de s'en apercevoir.

Il a fallu qu'un député de la droite interpelle le ministère et qu'il provoque un vote de la Chambre pour inviter le gouvernement à déployer la fermeté nécessaire...

Quelle coupable négligence des pouvoirs publics!

Absorbés par des préoccupations électorales, des intérêts de parti, des soucis d'une mesquine politique, majorité et gouvernement républicains ne songent que secondairement aux grands intérêts nationaux.

Nous avons protesté jadis contre l'indifférence profondément regrettable du gouvernement à l'égard de nos relations commerciales avec une nation amie, la Roumanie.

Les conséquences, déplorables pour notre commerce, de l'abandon de ces relations furent notablement profitables aux intérêts de la nation allemande...

Le pays devrait sévèrement juger le gouvernement qui, loin de sauvegarder ses intérêts économiques, les sacrifie sottement à l'esprit étroit de parti.

Il y a trois jours encore, surgissait une question importante pour notre influence en Orient et dont les conséquences peuvent être également considérables pour nos intérêts commerciaux: c'est le réveil de la question arménienne...

On connaît le rôle considérable joué par la France jadis auprès de l'Arménie et des nations de l'Orient. La République délaisse de plus en plus nos grands intérêts auprès de ces peuples qui avaient foi en l'autorité morale et la grandeur politique de notre pays.

L'Allemagne nous menace d'un « Sedan industriel ». Hélas! on ne saurait oublier que ce n'est

pas en sacrifiant notre autorité morale que nous parerons ce coup mortel! EDMOND ROBERT.

PROPRIÉTAIRES, GARDE A VOUS!

L'interpellation de M. Camélinat sur les troubles de Decazeville cause au gouvernement les plus graves soucis.

« Il faut avouer, dit le Temps, que le spectacle de ces représentants prenant fait et cause pour l'émeute, peut-être même pour l'assassinat en face de la loi, opposant à la société leur inviolabilité parlementaire, serait édifiant. »

Douze députés radicaux, dont MM. Laisant et Clémenceau, sont allés trouver le ministre des travaux publics et l'ont sommé d'achever l'œuvre si bien commencée par Basly et Camélinat.

Ils ont été enchantés des réponses de M. Baihaut; ministre et députés sont d'accord pour mettre tous les torts du côté de la Compagnie, qu'ils accusent de mauvais vouloir.

En conséquence le ministre et ses interlocuteurs, dit une note officieuse, ont examiné l'éventualité de la déchéance de cette Compagnie.

« Précisant l'objet de la démarche faite auprès du ministre, M. Clémenceau a demandé: 1° que l'Etat usât de tous les moyens de coercition en son pouvoir pour obliger la Compagnie au respect du cahier des charges et de la loi; 2° que si la Compagnie renouait à l'exploitation ou si elle était frappée de déchéance, l'Etat se substituât provisoirement à elle pendant le délai légal qui précéderait la mise en adjudication. »

Le ministre a promis de soumettre en ces termes la question à ses collègues. Toutefois, il n'a pris aucun engagement sur la possibilité légale de substituer l'exploitation de l'Etat à celle de la Compagnie pendant le délai qui précéderait l'adjudication.

Ainsi l'extrême gauche procède contre les propriétaires comme la République a procédé contre les congréganistes; elle pré-

pare leur expropriation comme elle a préparé l'expulsion des religieux.

La manœuvre est bien simple:

1° Imposer à la Compagnie des conditions inexécutables. 2° Exproprier sous prétexte d'inexécution du cahier des charges.

3° Confisquer la mine devenue vacante. Si la manœuvre réussit à Decazeville, on l'emploiera ailleurs, toutes les mines seront confisquées; après les mines viendront les Compagnies de chemins de fer et autres grandes exploitations industrielles.

C'est plus habile que l'expropriation ordinaire. L'une exige des dommages-intérêts, l'autre point.

L'Etat vous oblige à sortir et s'assoit à votre place; il prend la mine, prend le chemin de fer, et tout est dit.

Actionnaires et obligataires, garde à vous! la main sur vos porte-monnaies, voici le socialisme qui approche!

UNE ATTITUDE DÉPLORABLE.

Le jour où l'Etat exploitera les mines, il lui faudra donner satisfaction à toutes les exigences des ouvriers, au point de vue du mode de travail et des salaires. Il en sera des mines de l'Etat comme de son chemin de fer; elles coûteront très-chères, seront mal exploitées et ne rapporteront presque rien.

Il tenterait au moins l'aventure, s'il ne prévoyait que les mineurs de toutes les concessions se mettront aussitôt en grève pour obliger le gouvernement à s'emparer de toutes les mines, les unes après les autres, et à les exploiter. Ce jour-là, ce serait la ruine. Or, le ministère est d'autant plus effrayé de cette éventualité, qu'il n'ignore point que des grèves, accompagnées d'émeutes, vont éclater un peu partout, sur un mot d'ordre parti de Genève.

En face de ces levées de boucliers, il ne sait que faire; céder aux grévistes et aux insurgés, flatter les pires instincts du socialisme, lui agréerait fort; mais il a peur

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Serge avait apporté une petite bague, un simple anneau d'argent. Je la lui avais demandée. Je voulais qu'il me donnât ce souvenir, qu'il mît lui-même, à mon doigt, l'humble bijou, pour que sa vue me rappelât, sans cesse, la fidélité du souvenir promise à celui qui seul, à jamais, aurait ma tendresse; à celui que, toujours, j'avais juré d'appeler mon fiancé.

Je plaçai ma main sur celle de Serge; et, doucement, je lui dis:

— Serge, passez la bague. Ce départ aura moins d'amertume quand vous saurez que je pense à vous sans cesse, que je prie pour vous, que je vous attends; et que si, sur cette terre, je ne puis vous donner mon cœur, vous l'aurez dans l'éternité.

Il hésitait. Son regard bleu et profond se levait sur le mien. Je sentais en lui l'angoisse venir plus forte; enfin, d'une voix très-basse, étouffée:

— Pourquoi, me dit-il, pourquoi ce lien entre nous? A quoi bon? Non, Nadège, il vaut mieux, au

contraire, que le souvenir de l'exilé s'affaiblisse de jour en jour... Que les ombres du passé n'assombrissent pas vos joies nouvelles.

Je l'interrompis en remuant tristement la tête, et, d'un accent de reproche:

— Mes joies nouvelles! En aurai-je jamais loin de vous?

Et lui, l'œil éclairé, tout son chagrin momentanément disparu, me mit aussitôt la petite bague, en me disant d'une voix pleine d'espérance:

— Oui, soyez ma fiancée. Priez et allez m'attendre près de ma mère. A bientôt! à bientôt! Dans peu de temps vous me reverrez en France... à Paris même, et si je manque au rendez-vous, Nadège, ma bien-aimée... c'est que je ne vivrai plus.

Il baisa ma main, la tenant longtemps sur ses lèvres, et la couvrant de larmes, puis il cueillit deux pensées, les plus sombres, les plus veloutées.

— C'est le bouquet de nos fiançailles, fit-il encore avec un doux et pâle sourire.

Il m'offrit les deux fleurs.

— L'une est pour vous, l'autre pour ma mère. Qu'elles vous disent, à toutes deux, combien je songerai à la réunion. Rien ne m'effraiera, rien ne m'arrêtera dans les périls de l'évasion.

Nous pleurions en regardant les fleurs, mais nos larmes étaient sans amertume. Nous pouvions nous quitter maintenant, car nous savions que nos

destinées ne seraient pas séparées d'une manière irrévocable. Au déchirement de l'adieu se mêlait l'espérance du revoir.

Moi aussi, je voulais, à mon tour, lui donner un souvenir.

Je détachai la petite croix d'or ciselé prise sur le cœur glacé de ma mère, depuis portée toujours, et je la passai, avec sa longue chaînette, au cou de Serge en lui murmurant:

— Que Dieu vous garde! Que Dieu vous ramène!

Le soleil brillait toujours, éclairant les tilleuls de leurs chaudes et dorées. Les mille découpures du feuillage s'agitaient en formant, devant nous, un grand flot mi-ombreux, mi-ensoleillé; et l'heure passait, et le silence s'était de nouveau établi entre nous, car l'adieu nous oppressait. Nos mains se serraient et nos pleurs coulaient. Il fallait partir. La troupe attendait.

— Le cœur en haut, nous dit Géraldine en s'approchant.

C'est sa manière de nous fortifier, chaque fois que s'abat notre faible courage.

— Allons, enfants, reprit-elle, ne vous désespérez pas. Priez, Dieu vous aidera.

Elle nous tenait les mains; et, comme les nôtres, ses yeux étaient mouillés.

Les chevaux de la troupe se montraient impatients. Leur conducteur les retenait avec peine.

L'heure fixée pour le départ sonna lentement dans l'une des coupes d'Irkoutsik, et soudainement je me sentis enlacée par les bras de Serge; ses lèvres s'appuyèrent sur mon front, puis, puis:

— Au revoir! au revoir! s'écria-t-il.

Et ce mot fut prononcé avec tant de chaleur, tant d'espérance et d'énergie, que, longtemps encore après le moment du départ, il résonnait à mon oreille apportant, à ma pensée, les plus consolantes images.

Serge reviendra. Le bonheur, pour moi, ne peut être fini sur la terre; à ceux dont le printemps a été mouillé de pleurs, Dieu ne donne-t-il pas un bel automne?

Et, maintenant, la troupe roule, avec vitesse, dans ce pays qu'on dirait sans limites. Les plaines succèdent aux plaines. A peine voit-on, çà et là, un visage de moujik. Les herbes ondules, les roseaux se balancent. Les feuillages bruissent; mais la voix humaine n'a pas d'écho dans ces solitudes.

Encore un peu de temps et nous les aurons franchies; puis viendra l'Europe, et puis la France, et puis cet humble monastère où, depuis sept années, pleure la mère de Serge, en priant pour son fils.

Devant nous, le beau, l'opulent Paris découpait ses tours, ses flèches, ses dômes, sur le ciel as-

d'être débordé et de voir le déficit s'accroître dans d'effroyables proportions. Pour résister, il lui faudrait de l'énergie, et l'énergie, c'est précisément ce qui lui manque le plus.

C'est ce qu'on lui reproche notamment, avec raison, à Decazeville. Après avoir laissé assassiner un ingénieur, il voudrait obliger la Compagnie à subir les exigences des grévistes. Dans les notes officielles des journaux dans la déclaration de ses fonctionnaires, on retrouve cette préoccupation de flatter l'émeute et de rendre la Compagnie responsable non-seulement des dommages qu'elle subit, mais encore des désastres qui peuvent résulter de la faiblesse du gouvernement.

Le ministère voudrait lancer les grévistes à l'assaut des mines et faire égorger de nouvelles victimes, qu'il ne tiendrait pas un autre langage.

Les avertissements ne lui font pas défaut cependant; chaque jour le *Cri du Peuple* enregistre les félicitations adressées aux « justiciers » de Decazeville par quelque nouveau groupe révolutionnaire. Les adhésions ne viennent pas seulement de France. Ces jours-ci, l'*Intransigeant* annonçait que, « dans sa dernière séance, la Fédération bruxelloise du parti ouvrier belge a voté une adresse de félicitations au député français Basly, qui a si énergiquement défendu, à la Chambre française, les droits des ouvriers mineurs, et qui a demandé des remèdes aux maux dont souffrent les malheureux travailleurs des houillères. » Il y a dix jours, les socialistes de Londres, réunis dans un banquet, recevaient de Paris l'invitation que vous savez, à entreprendre, simultanément, un mouvement international. Ce n'est ni plus ni moins qu'une entreprise d'agitation socialiste embrassant le monde entier et dans laquelle le socialisme français s'efforce de jouer un rôle préminent.

Lorsqu'en présence de pareilles menaces, un gouvernement n'a d'autre préoccupation que de mettre hors la loi les « citoyens » appartenant aux familles qui ont régné sur la France, il ne manque pas seulement de perspicacité. On peut dire que le patriotisme lui fait absolument défaut.

## COUPS DE REVOLVER A LA BOURSE

Nous avons déjà parlé de cet événement qui cause une si légitime émotion, et cela n'est pas extraordinaire, les attentats de ce genre se succédant à si brève échéance avec le même caractère de préméditation, avec le même retentissement officiel.

Suivant l'usage de ses coreligionnaires politiques, M. Ch. Laurent désire que l'anarchiste Gallo passe encore pour un *dément*.

Triste régime qui rend fou un si grand nombre de ses adeptes.

C'est au moment où la cloche de trois heures venait de sonner qu'il jeta dans la direction de la corbeille une bouteille contenant de l'acide prussique, qui, heureusement, n'atteignit personne; puis, tirant de sa poche un revolver, il en déchargea trois coups

dont un seul atteignit un jeune homme, M. Gaston Nunez, lui éraflant légèrement la jambe; les deux autres balles ont atteint la corniche qui surmonte les colonnes de l'intérieur du palais de la Bourse.

Pendant que les habitués s'enfuyaient de tous côtés, les gardiens de la Bourse accouraient et désarmaient le misérable.

Conduit au commissariat spécial, il a déclaré se nommer Charles-Auguste Gallo, originaire du Palais (Morbihan) et être âgé de vingt-sept ans, étant né le 7 février 1859, exercer la profession de chimiste sans travail et demeurer rue Mouffetard, où il était connu sous le nom de Petrowich; il a avoué avoir été, en 1879, condamné à cinq ans de réclusion pour fabrication de fausse monnaie, peine qu'il a subie.

Interrogé par le commissaire de police sur le mobile qui l'avait poussé à commettre son indigne action, il a répondu :

— Je suis anarchiste; j'en ai assez de crever de faim. J'ai voulu faire voir à ces exploités du peuple, à ces richards, ce à quoi le besoin peut pousser. J'aurais préféré lancer dans la Bourse des bombes explosives, mais je n'ai pas eu les moyens de les fabriquer.

On a trouvé dans ses poches huit cartouches du calibre de l'arme saisie, et un grand nombre de journaux anarchistes ou révolutionnaires, le *Drapeau noir*, la *Lutte*, le *Cri du Peuple*, des prospectus de la *Bataille*, entre autres, et le dernier ouvrage du prince Kropotkine.

Gallo est un orateur connu dans les réunions anarchistes où, depuis quelques jours surtout, il avait pris assez souvent la parole.

M. Guillot, juge d'instruction, a interrogé simplement le logeur du garni de Gallo et a examiné les indications inscrites sur le livre de police. Ce livre porte la déclaration suivante :

« Petrowich Serge, vingt-neuf ans, imprimeur, né en Autriche. Dernier domicile, Vienne. Domicile habituel illisible. »

Le logeur du garni a déclaré à M. Guillot que Gallo avait fait venir une certaine quantité de glace qui est encore dans la cour de la maison de la rue Mouffetard.

D'après les indications du logeur, cette glace devait servir à des préparations chimiques.

## LA CRÈVE A DECAZEVILLE

La situation reste la même à Decazeville. Tandis que la direction de la mine cherche à atteindre une solution équitable, les délégués socialistes et tous les journaux à leur service poussent la situation aux extrêmes.

Ils se flattent d'obliger le gouvernement à faire main basse sur la mine.

Dans ce but, ils présentent la situation sous le jour le plus lamentable.

D'après le *Radical*, « la pluie a provoqué des éboulements dans plusieurs galeries des mines de Bouran. »

« Un ouvrier aurait été blessé et transporté à l'hôpital. »

« D'un autre côté, dit encore le *Radical*,

sombri d'un jour qui finissait.

La lourde diligence tintait de tous ses grelots et rapidement avançait sur la route pavée. Bientôt elle eut atteint l'immense ville.

Des centaines de becs de gaz éclairaient la fourmillière humaine. Après les grandes solitudes sibériennes, cette animation me troublait. Je ne fus un peu rendue à moi-même que lorsqu'un rapide coupé nous entraîna rue du Bac, vers le couvent habité par la mère de Serge.

Comme les miens, les yeux de Géraldine étaient fixés dans le vide avec une extrême ténacité. Que voyions-nous donc au-delà du drap marron de notre véhicule? Qu'allaient chercher nos regards? Étaient-ce ces trottoirs où la foule se pressait, où les magasins s'alignaient, superbes de luxe, étincelant de lumières; ou ce fleuve coulant entre ses quais, et reflétant tout un cordon de réverbères, allumés? Non, notre regard était près de Serge, près des chers morts endormis là-bas... si loin! Je songeais aussi à la mère de mon fiancé, à M<sup>me</sup> Nariska, prévenue de notre arrivée. Comment allais-je la retrouver? Comment avait-elle supporté les années d'épreuve? Comment allait-elle accueillir la fiancée de son fils?

Les rues s'étaient faites plus désertes. Tout s'était assombri, je ne distinguais que faiblement de longues rangées de maisons aux façades closes. Puis le coupé s'arrêta. Le cocher souleva le mar-

teau d'une lourde porte. Un petit œil doux apparut au grillage. Notre aspect, sans doute, malgré l'heure avancée, n'effraya pas la sœur tourière, car la porte, bardée comme une armure antique, tourna sur ses gonds, et, quelques instants après, nous étions au seuil du petit pavillon habité par M<sup>me</sup> Nariska.

Elle venait à nous les mains tremblantes, je les pris dans les miennes. J'allais les porter à mes lèvres, quand elle m'attira vivement sur sa poitrine, et ce fut bien une mère qui baisa mon front, sur lequel deux larmes coulaient.

Nous nous tenions muettes l'une devant l'autre. L'émotion me suffoquait. Enfin je lui dis :

— Je vous apporte sa pensée constante, sa profonde tendresse... Ah! madame, c'est le plus aimant des fils, c'est le plus noble des cœurs.

— Mon Serge, répondit-elle d'une voix oppressée, mon cher fils!

Elle nous fit asseoir, Géraldine et moi, sur les fauteuils les plus rapprochés de la cheminée. Une sœur converse, qui vint prendre ses ordres, jeta, sur les charbons ardents, une brassée de menu bois. Ces fagots légers aussitôt se mirent à brûler avec une flamme claire et un pétilllement joyeux. A cette lueur unie à la vive clarté de la lampe, la chambre m'apparut telle que je l'avais vue cinq années auparavant, avec ses panoplies d'armes, ses portraits de guerriers. Le faucheur dans son

costume national, le général en claie empanaché, le colonel au visage martial, superbe d'énergie et d'audace. Plus loin, sous un christ d'ivoire, était encore placée l'esquisse miniature de Serge enfant, avec ses beaux yeux à la teinte d'azur, ses petites lèvres roses et souriantes, ses cheveux blonds tout bouclés. Un bouquet de roses blanches embaumait sous la miniature, et un nœud de crêpe assombrissait le velours bleu encadré d'or, qui en formait le cadre.

Ce crêpe noir, emblème du deuil, ces roses blanches, semblables à celles que l'on met sur la tombe d'un enfant mort, m'éurent à ce point que je m'élançai vers le médaillon. Je le regardai avec un profond attendrissement; puis, les yeux noyés de larmes, je me retournai vers M<sup>me</sup> Nariska.

— Oh! de grâce, m'écriai-je, pas de crêpe, pas de roses blanches. Serge vit, il est plein de force, de vigueur; il a dans l'âme un intrépide courage, il nous reviendra... Prenez confiance, madame. Espérez en l'avenir. Vous bénirez votre fils.

Ses yeux s'animent pour perdre aussitôt la leur d'espérance qui, un moment, leur avait rendu un reflet de jeunesse.

— Ah! dit-elle, je connais les sévérités du gouvernement russe. Que pourrais-je attendre du bourgeois de la Pologne? Et, pour ne pas être trompée, je n'attends rien.

Géraldine l'approuvait du regard.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 mars.

La Bourse n'aime pas les anarchistes et leurs coups de revolver. La petite comédie jouée hier par un fou n'a pas le don de plaire au public qui circule autour de la corbeille.

En réalité, les affaires sont calmes et se ressentent de l'approche des jours gras. Le 3 0/0 est à 82.12, l'amortissable à 84.30, le 4 1/2 0/0 à 109.77.

Le Crédit Foncier est à 1,335. Les obligations sont très-demandées. Les achats de ces valeurs ne discontinuent pas.

La Société Générale est fermement tenue à 457.50.

La Banque d'Escompte attend le cours de 500 fr. qui ne tardera pas à venir. C'est forcé, en présence de la hausse de l'Italien qui cote 98.25.

Le Rio-Tinto dépasse 300 fr.

Le Panama descend peu à peu; on l'offre à 459 francs.

Les actions de Chemins de fer sont bonnes à prendre, le Nord surtout, à 1,530 fr. On remontera.

## Nouvelles militaires.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que M. le général de division L'Hotte, inspecteur général du 4<sup>e</sup> arrondissement d'inspection permanente de cavalerie, est nommé président du comité consultatif de la cavalerie, emploi occupé précédemment par le général de Galliffet.

M. le général de division de Galliffet a été nommé inspecteur général du 4<sup>e</sup> arrondissement d'inspection permanente de cavalerie, en remplacement de M. le général Cramezel de Kerhué.

M. le général de division Cramezel de Kerhué a été nommé au commandement de la 6<sup>e</sup> division de cavalerie, à Lyon, en remplacement de M. le général de Boërio.

M. le général de division de Boërio a été nommé inspecteur général du 6<sup>e</sup> arrondissement

d'inspection permanente de cavalerie, en remplacement de M. le général Bignon, commandant la brigade de cavalerie du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qui exerçait provisoirement ces fonctions.

Comme nous l'avons annoncé, le général Carrey de Bellemare, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, a fait vendredi son entrée à Tours.

Le général a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats, » A partir d'aujourd'hui, je prends le commandement du 9<sup>e</sup> corps; vous serez sous mes ordres, ce que vous avez été sous ceux de mes prédécesseurs, esclaves du devoir et de la discipline.

« Vous ne cesserez de témoigner, j'en suis certain, votre entier dévouement à la France et à la République. »

Au quartier général, à Tours, le 5 mars 1886.

Signé: CARREY DE BELLEMARE.

La tenue de la cavalerie va être modifiée. Sur la proposition du comité de cavalerie, la botte et la colotte sont adoptées. Le ministre a ordonné de suspendre la confection des pantalons de cheval et va demander aux Chambres de voter le changement de tenue.

## CHRONIQUE LOCAL

ET DE L'OUEST.

Les députés ont presque tous quitté Paris pour aller jouer du carnaval dans leurs familles.

Le Sénat s'est ajourné au 15 mars. La politique va donc chômer.

Suivant l'usage, nos ateliers étant fermés demain, l'*Echo Saumurois* ne paraîtra plus.

## Infanticide.

Depuis hier, il n'est question à Saumur que d'un infanticide découvert samedi. La coupable a tout avoué sans aucune résistance.

C'est une fille B..., domestique chez M. L..., rue du Pavillon. Accouchée lundi 4<sup>e</sup> mars, elle a déclaré qu' aussitôt après la délivrance, elle avait pris son enfant, avait passé un mouchoir autour du cou qu'elle serra un peu, et l'a enfoncé dans sa malle.

Samedi matin, sa maîtresse, étonnée, dit qu'elle avait dû commettre un crime. Oui, répondit-elle; et aussitôt elle lui conta son affreuse histoire.

Nous reviendrons sur ce crime, s'il y a lieu. Pour le moment la fille B... est à l'hôpital, où elle a subi déjà plusieurs interrogatoires.

— Mais Serge s'évadera, m'écriai-je.

M<sup>me</sup> Nariska devint d'une pâleur mortelle.

— S'évader! balbutia-t-elle, s'évader! c'est la mort! malheureux enfant! malheureux enfant!

Je m'agenouillai devant elle, et lui pressai la main :

— Non, madame, non, s'évader ce n'est pas la mort. Serge triomphera de tous les périls. Sa intelligence vive il joint une extrême prodigieuse m'a confié ses plans; et, si je suis en France, j'ai pu me décider à laisser seul, là-bas, que, vous et moi, nous aimons tant, c'est que confiance... C'est que je l'attends.

Elle me sourit avec une mélancolie touchante.

— Vous êtes jeune, dit-elle. Cette confiance, l'espérance n'est pas encore morte en vous. Vous êtes bien heureuse.

Elle nous demanda de nous asseoir à une table où la sœur, en marchant à pas légers, son chapelet qui tintait à chacun de ses mouvements, venait de placer la théière fumante, complaire à notre sympathique hôtesse. Puis elle et moi primes quelques pâtisseries. Puis, le lestement, enleva le couvert, remit du feu, nous laissa seules; et, bien tard dans la nuit, nous causâmes de Serge et de la Sibirie.

Les rues de notre ville et surtout les trottoirs sont encombrés depuis deux jours d'une véritable nuée de mendiants plus ou moins déguenillés, plus ou moins difformes. Il est bon de se défier de ces maraudeurs.

La nuit dernière, plusieurs individus faisant partie de cette bande se sont introduits par effraction dans une maison en construction rue de l'Ancienne-Messagerie, et après y avoir passé la nuit sur des bottes de foin, y ont pris sans tambour ni trompette, emportant avec eux une paire de brodequins appartenant à l'entrepreneur de cette maison.

**CRUE DE LA LOIRE.** — Une nouvelle crue s'est manifestée en Loire dans la nuit de samedi à dimanche.

Hier elle a monté tout le jour de 5 centimètres à l'heure.

Aujourd'hui lundi, à 7 heures du matin, elle était à 4<sup>m</sup> 75; à midi, eaux stationnaires.

Voici les dépêches relatives à cette recrudescence des eaux :

- « Tours, 7 mars, 8 heures matin : 2<sup>m</sup> 26; eaux croissantes.
- » Cote présumée pour le 8 mars, 9 heures matin : 2<sup>m</sup> 66; eaux stationnaires.
- » Langeais, le 7 mars, 8 heures matin : 2<sup>m</sup> 68; eaux croissantes.
- » Cotes présumées pour le 8 mars :
- » Langeais, 8 heures soir : 3<sup>m</sup> 25; eaux croissantes.
- » Montée brusque de la Vienne. Temps nuageux. Eaux stationnaires à Orléans; décroissantes à Menneton, Argenton et Confolens.

On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 5 mètres à Saumur, et qu'il aura lieu le 8 mars, vers 8 heures du matin.

**CRUE DE LA VIENNE.** — Une nouvelle crue se manifeste; la Vienne monte de 4 centimètres par heure; on craint qu'elle ne revienne au point où elle était jeudi dernier.

**CRUE DU CHER.** — Une nouvelle crue se manifeste sur le Cher. Elle paraît devoir atteindre ou même dépasser 2<sup>m</sup> 90 à Saint-Aignan, le 9 mars, vers 2 heures du matin.

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que c'est jeudi prochain 14 mars que la troupe de M. F. Achard viendra représenter *Georgette*, l'œuvre nouvelle de Sardou.

L'interprétation sera hors ligne, les artistes ayant été choisis et stylés par M. Sardou lui-même, qui a consacré dix journées entières à leur indiquer ses moindres intentions.

M. F. Achard (du Gymnase), le créateur de *M. Alphonse*, de *Bébé*, etc., etc., joue le rôle de Clavel. C'est M<sup>lle</sup> Marie Grandet (également du Gymnase), où elle a joué *Serge Panine*, le *Roman Parisien*, etc., etc., qui remplit le rôle de *Georgette*. M<sup>lle</sup> Pazza, que nous avons applaudie l'année dernière sous les traits de M<sup>lle</sup> de Thauzette, dans *Demise*, a consenti, à la demande de M. Sardou, à coiffer les cheveux blancs de la comtesse de Chabreuil. M<sup>lle</sup> Cortazzi, qui a été choisie par M. Sardou, après une brillante audition parmi une douzaine de concurrentes, personnifie Paula.

**L'ACCIDENT DE SAINT-FLORENT.**

Complétons nos renseignements au sujet de l'accident grave arrivé à M. Keller, de la brasserie de Saint-Florent.

L'état du blessé, à qui M. le docteur Bontemps a pratiqué non l'amputation, mais bien la désarticulation du coude, est aussi satisfaisant que possible après une opération aussi délicate.

Cette famille est d'autant plus digne d'intérêt que les fils, afin de rester soldats de la France, ont décidé leur père à abandonner en Alsace un situation importante; et, coïncidence malheureuse, l'accident dont le père a été victime a eu lieu pour jour un an après son installation à Saint-Florent.

**École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.**

- Cinquième séance du 7 mars 1886.
- 1<sup>o</sup> Carabine, à 42 mètres : 47 tireurs. Médailles : MM. Menagé, Gouret et Boutin.
- 2<sup>o</sup> Tir réduit, à 20 mètres : 30 tireurs. Médailles : MM. Doussain et Broum.

3<sup>o</sup> Pistolet, à 42 mètres : 20 tireurs. Médailles : MM. de Guibert et Boucheau. — Epingle-insigne en argent : M. Rio.

6<sup>e</sup> séance au Stand des Récollets, le dimanche 14 mars 1886, à 2 heures du soir. — Tir réduit à 20 mètres. Tir à la carabine et au pistolet à 42 mètres.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

**LA ROCHE-SUR-YON.**

Un accident s'est produit, mardi dernier, au 93<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à La Roche-sur-Yon.

Un jeune soldat de la 4<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon a tiré un coup de fusil sur son caporal instructeur au moment où ce dernier vérifiait le pointage en se faisant viser dans l'œil sans le secours de l'écran, conformément aux prescriptions du n<sup>o</sup> 62 du règlement sur l'instruction du tir.

Le projectile, appartenant à une cartouche de tir réduit, a pénétré à 5 centimètres au-dessous de l'œil droit et a cassé quatre dents au caporal en lui perforant la figure.

Cet accident doit être attribué à la maladresse du soldat qui, inconsciemment, a introduit dans le canon une cartouche à poudre en remplacement d'une fausse cartouche avec la balle en bois.

La blessure ne présente, heureusement, aucune gravité.

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

**L'ÉTOILE DU NORD.**

Nous avons eu, la semaine dernière, une très-bonne représentation de *L'Étoile du Nord*, de Meyerbeer. Cet important ouvrage, dont l'apparition à l'Opéra-Comique remonte à trente-deux ans (16 février 1854), a été donné deux fois dans notre ancienne salle de spectacle, au mois de juin 1862; puis, sur la scène actuelle, nous l'avons vu jouer, sous la direction Chavannes, en mars 1878, par M<sup>mes</sup> Marie Hasselmanns, Rita Lelong, MM. Pellin, Odezenne et Martin, et deux ans plus tard, le 3 février 1880 (même direction), par M<sup>mes</sup> Gally-Laroche, Rita Lelong, MM. Gense, Sureau et Rougé. Cette dernière soirée avait lieu au moment où se préparait à disparaître la fameuse banquise qui nous valut tant de milliers de visiteurs. Enfin, *L'Étoile du Nord* a été représentée lundi à Saumur par la cinquième fois, avec M<sup>lles</sup> Félicie Arnaud, Dulaurens, MM. Goffoël, Neveu et Dechesne pour principaux interprètes.

Il serait donc superflu, aujourd'hui, de donner une appréciation détaillée sur cette œuvre. La partition, d'un style élevé, d'une touche hardie, quoique fine et élégante, est une de celles où Meyerbeer a fait le plus de dépenses de combinaisons harmoniques et de singuliers effets d'orchestre. Peu d'ouvrages sont aussi complets : ronde de bohémiens, chœur de buveurs, prière, barcarolle, couplets de cavalerie, couplets d'infanterie, chœur des conjurés, couplets des vivandières, romances, etc., etc., tout y est traité avec une science consommée; aussi la partition de *L'Étoile du Nord* est-elle une de celles qui a été étudiée avec le plus de fruit par les chefs d'orchestre et tous les artistes qui s'occupent de musique d'harmonie.

Quant au livret, tout romanesque, brodé sur les amours de Catherine et de Pierre-le-Grand, deux personnages peu faits pour l'opéra-comique, il est rempli d'anachronismes et aucune scène n'y éveille la sensibilité du spectateur. Comme la plupart des librettistes, Eugène Scribe a trop sacrifié l'intérêt et le point historique à la fantaisie.

Le principal attrait de la représentation était l'apparition sur notre scène de M<sup>lle</sup> Félicie Arnaud dans le principal rôle. Nous n'avons pu, comme les Angevins, la comparer, dans le même ouvrage, avec deux autres artistes également remarquables, M<sup>lle</sup> Dorian, l'étoile trop tôt disparue, et M<sup>lle</sup> Vaillant-Couturier, premier prix de chant et premier prix d'opéra-comique du Conservatoire en 1878, laquelle ne s'est pas fait entendre à Saumur.

On nous écrivait récemment de Bruxelles que « le rôle de Catherine n'est pas un des plus favorables au talent de M<sup>lle</sup> Arnaud », mais qu'elle est vraiment supérieure dans *Faust*, dans la *Traviata*, tandis que le *Barbier de Séville* est un triomphe pour cette chanteuse légère, « plus que personne habile aux vocalises ». Son succès n'a cependant

pas été douteux un seul instant dans *L'Étoile du Nord*. La voix de M<sup>lle</sup> Arnaud est fraîche et bien timbrée; elle brille surtout par la délicatesse de la mesure; sans perdre, dans les demi-teintes, la douceur qui semble une de ses principales qualités, elle a eu parfois de très-brillants éclats. Sa vocalisation est très-nette et d'une grande virtuosité. Enfin elle a joué et chanté de façon à mériter l'approbation des mélomanes les plus difficiles et les applaudissements de la salle entière.

M. Neveu, excellent dans tous ses rôles, a tenu magistralement celui de *Peters Michaeloff*, ou plutôt du czar Pierre. Comme toujours, cet excellent artiste a reçu une ample moisson de bravos. Voilà enfin un personnage à la taille de notre première basse.

Pierre-le-Grand a été fort bien secondé par son lieutenant Danilowitz (M. Goffoël); de même par M. Dechesne, assez amusant dans le rôle sacrifié du caporal Gritzenko. M<sup>lle</sup> Dulaurens est une *Prascovia* gentille à croquer. M. Noé Cadeau et les deux charmantes vivandières, M<sup>lles</sup> Lelong et Vandermeiren ont contribué à l'éclat de cette représentation.

Les chœurs ont marché supérieurement; un bon point aux dames, qui ne se sont pas trop mal acquittées de l'exercice d'instruction du deuxième acte. La mise en scène de *L'Étoile du Nord* fait honneur à M. Streliski. Quant à l'orchestre, il n'a cessé d'être à la hauteur de l'ouvrage.

On jouera demain, mardi gras, un drame qui n'a pas encore été donné à Saumur. — Nous n'avons plus guère à espérer que deux ou trois représentations d'opéra cette année, la saison théâtrale se terminant à la fin de mars.

Jeudi prochain, *Georgette*, la pièce nouvelle de Victorien Sardou, qui passionne depuis quelque temps le public parisien, nous sera offerte par la tournée parisienne de M. Frédéric Achard, du Gymnase.

**Chocolats Georges Domesnel**

MAISON DE VENTE  
28 et 30, rue St-Jean, Saumur.

Chocolat français, le 1/2 kilogramme	1.30
n <sup>o</sup> 1, sauté fin vanille	1.50
n <sup>o</sup> 2, surfin vanille	1.80
n <sup>o</sup> 3, au masagnan vanille	2.00
n <sup>o</sup> 4, au casaque vanille	2.50

Remise de 5 0/0 en prenant par 5 kilogrammes.

Tous ces chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

**BAPTISTE GOBIET**, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

**BOUAYE**, Loire-Inférieure, le 6 juillet 1885. Ma femme était oppressée, elle ne pouvait pas respirer et ne dormait pas. Ayant entendu vanter vos Pilules suisses, je vous en ai demandé une boîte à Fr. 1.50; au bout de 41 jours, après avoir pris quatre Pilules par jour, elle se trouvait beaucoup mieux; aujourd'hui, grâce à vos Pilules suisses, elle ne sent plus son oppression et elle dort parfaitement. Je vous donne avec plaisir l'autorisation de publier cette cure, qui m'a tiré d'une grande peine à bien peu de frais. Demy, Jean-Marie; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 6 mars :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — *Trente ans de Paris*, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : *Mariage de l'infante Eulalie et du prince Antoine d'Orléans*; *Un nuage*, tableau de M. Roger Jourdain; *Les Echecs*; M. le comte Adhémar Barré de Saint-Venant; Madagascar. — *La clarinette en mi-bémol* (nouvelle), suite et fin, par Edouard Montagne. — *Revue anecdotique*, par Lorédan Larchey. — *Théâtres*, par André Monselet. — *Chronique musicale*, par Albert de Lasalle. — *Echecs*. — *Récréations de la famille*.

GRAVURES : *L'infante Eulalie et le prince Antoine d'Orléans*. — *Un nuage*, tableau de M. Jourdain. — *Trente ans de Paris*. — *François Arago*. — *Le centenaire de François Arago*. — *Grand tournoi au Cercle des Echecs*. — M. Prosper Giquel. — M. Le

Berquier. — M. Barré de Saint-Venant. — Madagascar. — Echecs. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

**L'ALMANACH-JOURNAL**

PARAISANT TOUS LES MOIS  
Abonnements : FRANCE. . . . Un an, 2 fr.  
Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de mars vient de paraître; en voici le sommaire :

Calendrier, température, travaux et proverbes du mois. La scie de saint Joseph. Un centenaire parisien. M<sup>re</sup> de Langalerie. Le lieutenant-colonel Herbingier. La Providence en blouse. Être et devenir. Une bien cruelle histoire. Une histoire de zouave. Episode de la bataille de Sadowa. Le médecin de la famille. Le chien de Jean de Nivelle, etc.

ILLUSTRATIONS : 1 portrait : M. le comte de Tencin. 7 gravures diverses.

**PROPAGANDE**

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel AL-CYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).  
MÉDAILLE D'ARGENT

**COFFRES-FORTS**

**M. HAFNER** aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnu supérieur, pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

**Théâtre de Saumur**

Direction : J. BRETON.

MARDI 9 mars 1886,

**CASSE - MUSEAU**

Drame en 7 actes,  
de MM. G. Marot, E. Philippe et A. Marx.  
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

**CINQUIÈME TOURNÉE ARTISTIQUE**

Sous la direction de M. F. ACHARD, du Gymnase.

JEUDI 11 mars 1886,

Avec les concours de

M. FRÉDÉRIC ACHARD, du Gymnase; M<sup>lle</sup> MARIE GRANDET, du Gymnase; M<sup>lle</sup> JEANNE PAZZA, du Vaudeville; M<sup>lle</sup> ANDRÉE CORTAZZI, de l'Odéon; M. Georges RUFF, de la Renaissance; M<sup>lle</sup> ALICE FARNAT.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE l'immense succès actuel du théâtre du Vaudeville

**GEORGETTE**

Comédie en 4 actes,  
de M. Victorien SARDOU, de l'Académie française.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**GUÉRISON RAPIDE.** — « A Messieurs les Docteurs Propriétaires des *Pilules Russes et Dragées Russes*, 116, boulevard Haussmann, Paris. — « Messieurs, atteint depuis neuf mois d'une affection douloureuse de la gorge qui m'obligeait à cesser mes leçons, j'ai consulté bien inutilement plusieurs docteurs spécialistes qui m'engagèrent à demander ma retraite. En sept jours j'obtins une guérison complète par l'emploi de vos *DRAGÉES RUSSES*, qui firent disparaître, comme par enchantement, enrouement, violents maux de gorge, toux incessante. Vous m'obligeriez, Messieurs les docteurs, en portant ce fait à la connaissance de mes nombreux collègues, dans l'intérêt de l'instruction publique et du personnel enseignant. »

« Veuillez agréer, Messieurs, etc. »  
GUSTAVE LECLERQ,  
Instituteur de l'École Normale de Paris.  
Paris, 8 novembre 1885.

PAUL GODRET, propriétaire-gérant.

FAILLITE BOUTARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Boutard, Louis-Emile, fabricant de chaux à Fierbois, sont avertis qu'en conformité de l'art. 492 du Code de commerce, ils doivent, dans le délai de 20 jours à partir d'aujourd'hui, remettre à M. Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, leur titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce, contre récépissé;

La vérification des créances commencera le vendredi 26 mars 1886, à 1 heure du soir, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites. (195) Le Greffier, GAUTIER.

ACTE DE SOCIÉTÉ

D'un acte sous signatures privées, en date à Saumur du 3 mars 1886, enregistré;

Il résulte: Que d'un commun accord entre les associés, M. Auguste COURTET se retire de la Société en nom collectif: Courtet, Taveau et C<sup>ie</sup>, établie à Saumur pour la fabrication et la vente des liqueurs et alcools;

Que ladite Société est continuée par MM. TAVEAU, MICHEL et RUE, Henri, sous la raison sociale: Taveau et C<sup>ie</sup>;

Qu'aucune autre modification n'est apportée à l'acte constitutif de Société du 1<sup>er</sup> octobre 1885.

TAVEAU ET C<sup>ie</sup>.

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, rue Beaurepaire, à Saumur (Maine-et-Loire.)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Aux enchères publiques,

En vertu de deux jugements rendus par le Tribunal de commerce de Saumur, le 14 décembre 1885 et le 22 février 1886, enregistrés, par suite de dissolution de Société,

Le Jeudi 25 Mars 1886, à 2 heures de l'après-midi,

Par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur (Maine-et-Loire), au siège de la Société Moreau et de Neuville,

En 4 lots, avec faculté de réunion,

LE

FONDS DE COMMERCE

Pour la fabrication et la vente

Des Vins Mousseux

Exploité à Saint-Florent, près Saumur, par la Société MOREAU et DE NEUVILLE, fondée en 1871.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution des jugements sus-énoncés, concernant la Société existant entre:

1<sup>o</sup> M. François-Eugène Moreau-Barrier, propriétaire-négociant, demeurant au château de la Tour-de-Ménive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;

2<sup>o</sup> M. Emile Moreau fils, propriétaire-négociant, demeurant au même lieu;

3<sup>o</sup> Et M. Jules-Benjamin Coquebert de Neuville, propriétaire-négociant, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, Prononçant la dissolution et ordonnant la liquidation de ladite société;

En présence ou eux dûment appelés des sieurs Moreau-Barrier, Moreau fils et de Coquebert de Neuville, sus-nommés, et Daniel Richou, banquier, demeurant à Angers, créancier intervenant;

A la requête de M. Louis BONNEAU, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Orléans,

Agissant en qualité de liquidateur de la Société MOREAU et DE NEUVILLE, nommé à cette fonction aux termes du premier jugement déjà énoncé;

Il sera, le jeudi vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-six, à deux heures de l'après-midi, par le ministère dudit M<sup>e</sup> Pinault, commis à cet effet, à Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, au siège de ladite société, procédé à la vente par adjudication publique, en quatre

lots, avec faculté de réunion en un seul, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, dudit fonds de commerce, comprenant:

1<sup>er</sup> Lot.

Les caves en roc, situées sous le coteau de Saint-Hilaire-Saint-Florent, divisées en plusieurs bras, avec plusieurs puisards ouvrant sous diverses propriétés au-dessus desdites caves; cellier, cour, hangar et bâtiments comprenant anciens bureaux et logement de gardien avec greniers, le tout servant à l'exploitation de ladite société, joint par devant la route de Saumur à Gennes, avec portail ouvrant sur cette route, à droite M. Victor Taveau, à gauche le lot ci-après désigné,

Sur la mise à prix de 56.865 f.60

2<sup>e</sup> Lot.

Une maison de maître, située au bourg de Saint-Florent, dite commune, comprenant rez-de-chaussée, premier étage et mansardes, en face ladite maison; écuries, remise et servitudes, cour et petit jardin, portail et petite porte d'entrée sur la rue, petite portion de cave en roc au fond allant de l'entrée au petit puisard qui joint le premier lot dont elle doit être séparée par un mur, le tout joint par devant la route de Saumur à Gennes, d'un côté le premier lot, d'autre côté un inconnu,

Sur la mise à prix de 15.134 40

3<sup>e</sup> Lot.

1<sup>o</sup> La clientèle et toutes les marques appartenant à la société Moreau et de Neuville, et antérieures à juin 1883;

2<sup>o</sup> Le mobilier des bureaux et le matériel, les instruments et fournitures de caves, dépendant de ladite société;

3<sup>o</sup> Et les marchandises en caves, consistant en vins bruts, vins dosés, vins à liqueurs, vins en cercles et alcools,

Sur la mise à prix de 185.805 59

Le tout détaillé dans des états annexés à un précédent cahier des charges.

4<sup>e</sup> Lot.

Diverses créances commerciales dues à ladite Société, en France, en Angleterre et en Allemagne, non susceptibles d'un recouvrement immédiat, s'élevant à 22.781 fr. 10 environ, détaillées en un état annexé à un précédent cahier des charges, sur la mise à prix de..... 500

Total des mises à prix ..... 258.305 59

S'adresser, pour visiter, au siège de la Société, et, pour tous renseignements, à M. BONNEAU, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M. PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. Saumur, le 8 mars 1886. BONNEAU.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 55,

Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.

S'adresser, pour traiter, à M. GUERIN, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M. GAUTIER, notaire.

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean,

Maison avec Jardin

Rue de Bordeaux, 45.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques

DE

MARCHANDISES NEUVES

Par suite de cessation de commerce

Le jeudi 11 mars 1886, à 1 heure du soir, et jours suivants,

Dans une maison, à Saumur, rue Nationale, n<sup>o</sup> 33 et 35,

Occupée par M. BOUGRIER, marchand.

Il sera vendu:

Une grande quantité de vêtements confectionnés en drap, velours et coutil, pour hommes et enfants;

Rouennerie, draperie, bonneterie, étoffes fantaisie, blanc, chemises, blouses, mercerie, dentelles, foulards en soie, parfumerie;

Chaussures de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants;

Trois comptoirs en chêne et bois blanc, canapé, glace, vitrines, boîtes, appareils à gaz et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

PLUSIEURS

Maisons bourgeoises

AVEC JARDIN

Rue d'Alsace, Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n<sup>o</sup> 5. (142)

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG

Haï, 1 m. 64,

Se monte et s'attelle.

S'adresser rue d'Orléans, 53.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CAVE

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser à M<sup>e</sup> ROUX, 2, place Saint-Pierre. (155)

A LOUER

JARDIN

AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arrosé.

S'adresser à M. BEUROIS, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17. (182)

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

MERCIERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier populaire.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé,

FONDS DE BOULANGERIE

Dans les environs de Saumur,

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE

MAGASIN

Situé rue Nationale, 33 et 35,

Composé de chaussures, rouennerie, mercerie et confection.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (144)

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT

ET MOSAIQUES

Ventrières & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

Établissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 40, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

ROBES & MANTEAUX

Coupe et Élegance.

M<sup>me</sup> J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n<sup>o</sup> 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti menuisier. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUË demande un jeune homme se destinant à la photographie.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin. S'adresser à MM. MEXME frères, rue d'Orléans. (114)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

Pourquoi les capitalistes prudentes ne tiennent-ils compte des bénéfices énormes qu'on tire de la spéculation?

Par la crainte légitime de perdre leur argent et d'engager leur responsabilité. L'application de l'assurance garantit contre le premier risque, l'opération à prime garantit le second.

LA BANQUE GÉNÉRALE DES PRIMES, qui n'opère qu'à risques limités, fait assurer par une Cie d'assurances le remboursement des sommes destinées aux opérations.

Par l'assurance, les pertes sont remboursées. Par l'emploi de la prime, les risques sont absolument limités.

Explications étendues dans la Bourse pour tous jours financiers hebdomadaires indiquant dans chaque n<sup>o</sup> les valeurs à vendre et les valeurs à garder en portefeuille. Ce journal est envoyé fr. sur demande. Adresse: 32, rue St-MARC, PARIS.

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS Produit de 1<sup>re</sup> Qualité CHOCOLAT MASSON Avis Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SANS PALAIS NI CROCHETS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

En cours de publication dans LE JOURNAL DU DIMANCHE Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches Le SECRET du MARI Roman posthume et inédit Par OCTAVE FÈRE LA MÈRE RAINETTE Par CHARLES DESLIS SAUVÉE PAR LA MORT Par CHARLES - BERNARD DEROSNE 10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires. ABONNEMENTS: DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25. La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains. Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes. En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc. BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS. ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours. RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 186 Européens a donné 186 guérisons. » Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

CERTAINES GUÉRISON et RADICALE de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible. S'adresser à M. LEBRON, 11, rue St-Louis, à MELUN S.-M. CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE